

GÉRER LES FLUX DE CIRCULATION GÉNÉRÉS PAR LES NOUVELLES ACTIVITÉS

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a aménagé un golf sur les communes de Saint-Riquier-ès-Plains et d'Ocqueville et va créer, à proximité, une zone d'activités économiques tertiaire et scientifique.

Ces nouvelles activités situées en bordure de la RD 69 et de l'itinéraire stratégique de la RD 925 vont modifier les flux de circulation dans ce secteur, et accroître les échanges aux trois carrefours avec ces routes départementales.

Le programme d'aménagement doit permettre de gérer ces flux et de sécuriser les mouvements d'entrée et de sortie de la zone d'activités économique et touristique.

PHASE 1: 5 MOIS DE TRAVAUX

Le programme d'aménagement des RD 925 et RD 69 sur la commune de Saint-Riquier-ès-Plains sécurisera les accès au golf, aux équipements de tourisme et à la future zone d'activités économiques de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Ce projet, défini en concertation avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, a été pris en considération par le Département le 4 octobre 2016.

Les aménagements seront réalisés en deux phases successives afin d'accompagner la mise en service progressive des activités touristiques et économiques :

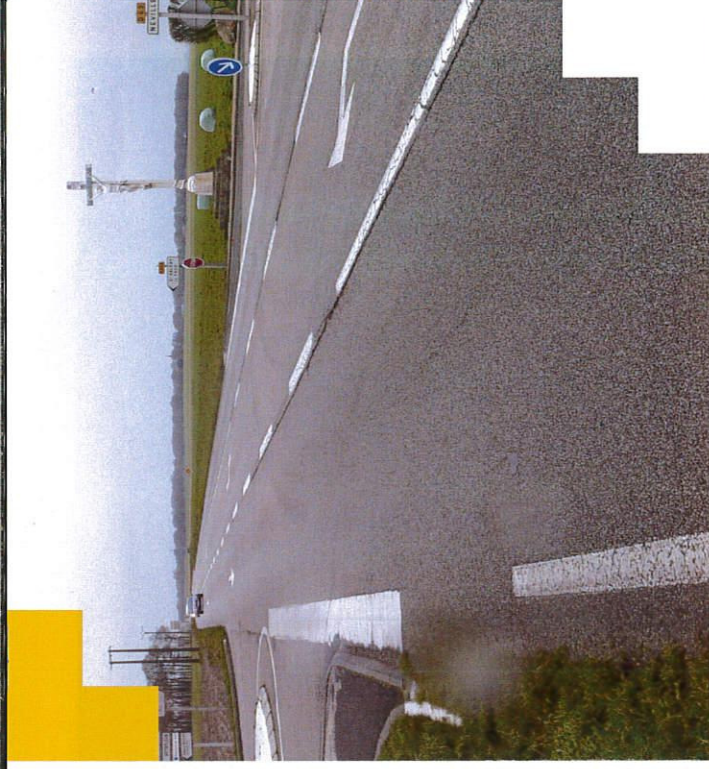
Phase 1 : - tourne-à gauche RD 925 - RD69
- mini-giratoire RD 69 - Route du Golf
- créneaux d'entrecroisement RD 69

Phase 2 : - giratoire RD 925 - accès ZAE

La phase 1, lancée à l'automne 2018 pour une durée de 5 mois se déroulera sans coupure de la circulation sur la RD 925 afin de limiter la gêne aux usagers.

La RD 69 et certaines voies communales seront fermées temporairement à la circulation et des déviations seront mises en place.

- **Le programme d'aménagement des accès à la nouvelle zone de développement économique sur les RD 925 et RD 69 représente un coût global de 1,1 M€ financé par :**
 - le Département : 312 000 €,
 - la CC de la Côte d'Albâtre : 788 000 €.



LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNAUTÉ DE LA CÔTE D'ALBÂTRE AMÉNAGENT DES ACCÈS À LA NOUVELLE ZONE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR LES RD 925 ET 69

COMMUNE DE SAINT-RIQUIER-ÈS-PLAINS



SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT